

Contribution de l'Ecole Emancipée

Baccalauréat et enseignement supérieur

La Ministre de l'Enseignement Supérieur a présenté le 30/10 le projet de réforme du premier cycle universitaire. Le gouvernement a particulièrement travaillé sa communication pour dissimuler la mise en place d'une sélection à l'entrée de la licence. Et à ceux et celles qui tout de même la dénonceraient, il la justifie comme un moindre mal comparé à ce qu'il appelle le « scandale APB », la « sélection par l'échec », laissant aussi entendre que le tirage au sort était quasi généralisé pour accéder à l'université et passant sous silence que le premier problème est bien celui des capacités d'accueil dans le supérieur. Derrière le discours bienveillant, le résultat est là : des étudiant.e.s pourront se voir refuser l'accès à la filière de leur choix (actuellement garanti par l'article L 612-3 du Code de l'Éducation) pour cause de manque de places, certain.e.s se verront imposer une formation complémentaire comme condition d'accès à la licence demandée : le baccalauréat ne suffira plus pour accéder à la licence souhaitée. Plutôt que de créer les conditions de la réussite de tout.e.s les étudiant.e.s, on remet en cause le droit aux études de ceux que l'institution jugera inaptes. L'enjeu est de dissuader voire empêcher les élèves des filières professionnelles et technologiques d'aller à la fac, ce qui revient à remettre en cause le droit aux études supérieures des enfants des milieux populaires. En ce sens, le projet est réactionnaire.

Le projet de loi prévoit que le profil de l'élève devra être pris en compte pour son orientation. Ainsi, il est prévu de généraliser l'avis du conseil de classe du second trimestre de terminale pour toute orientation dans le supérieur. Le tri à l'entrée de l'université est ainsi en partie délégué au lycée avec un renforcement non négligeable du rôle des enseignant.e.s dans l'orientation des futur.e.s étudiant.e.s. Dès cette année, les équipes enseignantes de terminales devront donner un avis sur les poursuites d'études de leurs élèves, futurs étudiant.e.s à l'université sans connaître réellement le contenu et les exigences des différentes formations existantes dans le supérieur. Il est à peine fait référence aux CIO et psychologues dans le dossier de presse de la Ministre qui préfère transférer les missions d'orientation aux professeur.e.s et à des « étudiants ambassadeurs » sans formation. Les enseignant.e.s vont donc endosser la responsabilité de faire barrage à certains élèves dans certaines filières, alors que le devenir d'un élève après le bac n'est jamais joué d'avance et contredit parfois les prévisions les plus pessimistes. Lourde responsabilité d'un point de vue éthique sur laquelle la profession doit être mise en garde. On sort d'un rôle de conseil à l'orientation pour entrer dans un rôle de sélection active, sans procédure d'appel et dans une posture professionnelle biaisée parce qu'à la fois juge et partie.

Le ministère va mettre en place toute une série d'outils numériques poudre aux yeux (plate-forme pour l'orientation, MOOC, autoévaluation en ligne...) pour mieux masquer le manque criant de moyens humains pour accompagner correctement les élèves dans leur orientation : aujourd'hui on ne compte qu'un psy-EN-EDO pour 1000 élèves et ce n'est pas l'annonce d'un deuxième professeur principal en terminale qui comblera ce manque. La plus grande vertu de ces outils numériques sera d'inciter les élèves à l'autocensure dans leurs choix d'orientation, autocensure qui est toujours beaucoup plus forte chez les élèves issu.e.s des milieux populaires,

pour qui le supérieur est une *terra incognita*. Nul doute que les enfants de prof ou de catégories favorisées se laisseront moins impressionner par les attendus affichés, sûrs qu'ils sont de trouver les ressources pour faire face même avec un faible niveau scolaire de départ.

On peut aussi souligner le temps de plus en plus important que devront consacrer les équipes des lycées à ces questions d'orientation : organisation de deux « semaines de l'orientation », temps plus important à consacrer à l'orientation dans le cadre de l'AP, renforcement du tutorat pour les questions d'orientation... ce sera du temps en moins consacré à l'enseignement qui devrait pourtant être au cœur des préoccupations dans l'objectif... d'une orientation réussie, et d'élévation du niveau de qualification de la jeunesse. Le nombre d'heures d'enseignement ne cesse de baisser depuis plus d'une décennie en primaire (suppression du samedi matin en 2008, puis lissage de ces horaires amputées sur 4 jours et demi en 2013), au collège (mise en place des IDD, AP, EPI... sur les horaires disciplinaires, sans que les heures soient rendues quand le dispositif disparaît) et au lycée (suppression d'heures d'enseignement pour la mise en place de l'AP). Mais le ministère ne dresse aucune analyse sur les effets de la diminution des heures d'enseignement sur la réussite des étudiant.e.s dans le premier cycle universitaire.

Dans ce projet « plan étudiants », le rôle du baccalauréat est minimisé, ce qui est alarmant alors que les groupes de travail sur la future réforme du baccalauréat vont bientôt se réunir. Le Ministre Blanquer n'a pas caché son intention de mettre en place le contrôle continu tout en réduisant les épreuves terminales au nombre de quatre. Le SNES-FSU réaffirme son attachement au baccalauréat comme premier grade universitaire, mais on voit bien que maintenant, cela ne suffit pas : il doit aussi mener une campagne offensive pour défendre le maintien d'épreuves obligatoires terminales nationales et anonymes se déroulant en fin de cycle d'apprentissage, refuser tout contrôle continu au lycée, s'opposer aux épreuves en cours d'année et exiger que les candidat.e.s soient évalué.e.s par des professeur.e.s extérieur.e.s à leur établissement.

Cette bataille doit aussi servir de point d'appui pour permettre au SNES-FSU de mettre en avant ses propositions pour le lycée sans se laisser enfermer sur un débat exclusivement technique concernant l'organisation de l'examen. Il s'agit d'impulser une réflexion et un débat sur les finalités du lycée, sur la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, sur l'accès aux savoirs pour toutes et tous.

A rebours des propositions du SNALC et du SGEN, qui défendent tous deux un lycée "modulaire" qu'il faut combattre car c'est ce projet d'école inégalitaire et concurrentiel qui inspire, évidemment, le droitier Blanquer. Que l'on ne s'y trompe pas : la disparition des filières n'efface pas la hiérarchie des parcours d'un coup de baguette magique ! Dans l'esprit de ces tenants d'une école libérale, leur disparition fait écho à une logique à la fois méritocratique (qui peut séduire certain.e.s collègues y compris dans nos rangs), et à celle des parcours individuels qui permettraient à chacun.e d'avancer à son rythme et selon ses moyens (le SGEN défend même l'idée que chaque élève dispose d'un "compte personnel d'accompagnement", comme le CPA en entreprise). Bons sentiments ou vision concurrentielle de la société, ces logiques signent l'abandon de tout horizon commun pour les élèves et change la nature de nos métiers : de conceptrices et concepteurs de situation d'apprentissage visant la réussite des toutes et tous les élèves qui nous sont confié.e.s, nous servons l'émergence d'une élite et le renoncement à la même réussite pour

les autres.

Il est possible de trouver des alliances auprès d'autres organisations syndicales de l'éducation et du supérieur, mais aussi lycéennes et étudiantes pour mener rapidement une campagne publique afin d'éviter de laisser le champ libre à la communication ministérielle. Il faut aussi élaborer immédiatement un calendrier d'actions.